

Comptabilité niveau 2 - Les opérations courantes



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Enregistrer les opérations courantes d'achats de ventes et de trésorerie
- Traiter et comptabiliser les opérations périodiques : immobilisations, opérations de financement et de placement, TVA charges de personnel
- Effectuer les contrôles comptables courants



PUBLIC CONCERNÉ

- Comptable, employé comptable, assistant de gestion



PRÉREQUIS

- Maîtrise des fondamentaux de la comptabilité



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne 30 à 50%)
- Remise d'un support de cours.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Attestation de stage à chaque apprenant,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles



MOYENS TECHNIQUES EN PRÉSENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.
- Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.



MOYENS TECHNIQUES EN DISTANCIEL

- A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Sessions organisées en inter comme en intra entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.



ORGANISATION

- Délai d'accès : 5 jours ouvrés (délai variable en fonction du financeur)
- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ACCESSIBILITÉ

- Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
- Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



CERTIFICATION POSSIBLE

- 0

Comptabilité niveau 2 - Les opérations courantes

RAPPELS SUR LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

RÉGLEMENTATION COMPTABLE EN VIGUEUR

- ☐ Réglementation comptable en vigueur

LES ACHATS

- ☐ Les achats
- ☐ Contrôle des factures
- ☐ Enregistrement des opérations d'achat :
- ☐ Factures, avoirs
- ☐ Devises

LES VENTES

- ☐ Enregistrement des opérations de vente :
- ☐ Factures, avoirs
- ☐ Devises
- ☐ Comptabilisation des impayés

LA TVA

- ☐ Le mécanisme de la TVA
- ☐ La TVA sur les débits et sur les encaissements
- ☐ Enregistrement de la TVA :
- ☐ TVA déductible
- ☐ TVA collectée
- ☐ TVA à payer ou crédit de TVA
- ☐ Auto-liquidation
- ☐ Contrôle des comptes de TVA avec la déclaration

ENREGISTREMENT DES OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET DE BANQUE

- ☐ Encaissements et décaissements
- ☐ Commissions et agios
- ☐ Effets de commerce
- ☐ Impayés
- ☐ Prêts et les emprunts
- ☐ Valeurs mobilières de placement

LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

- ☐ Définition d'une immobilisation
- ☐ Enregistrement des acquisitions
- ☐ Enregistrement des dépenses d'entretien et réparation
- ☐ Enregistrement des mises au rebut et cessions

LES CHARGES DE PERSONNEL

- ☐ Enregistrement des opérations liées à la paie
- ☐ Contrôle des comptes

CONTRÔLES ET JUSTIFICATION DES COMPTES